

# BULLETIN 2022



## NOUS JOINDRE

819-425-9833

## MAIRE

M. Marc L'Heureux

## CONSEILLERS:

M. Martin Tassé

M. André Ste-Marie

Mme Marie-Josée Lebel

M. Pierre Gauthier

M. Pierre Trudel

M. Peter L. Venezia

## DIRECTEUR GÉNÉRAL RESPONSABLE DE L'URBANISME

M. Pascal Caron

## DGA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Mme Annie Bellefleur

## DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

M. James Harney

## SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Mme Isabelle Labelle

## RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mme Abbie Roy

[www.brebeuf.ca](http://www.brebeuf.ca)



## MOT DU MAIRE



Bonjour à tous,

En février, c'est la période des comptes de taxes municipales et comme le veut la coutume, les comptes sont envoyés après

les dates qui étaient prévues pour la tenue du Carnaval.

Chaque année, les citoyens de Brébeuf sont appelés à contribuer au financement de notre municipalité. Le compte de taxes est le reflet des revenus et dépenses qui permettent d'assurer les services offerts à notre communauté.

Depuis déjà quelques années, nous fixons les taux et tarifs en fonction des coûts réels des services, soit les frais fixes récurrents. Les subventions servent à des investissements ponctuels et les surplus reflètent souvent des dépenses non effectuées ou reportées.

Selon la conjoncture et selon l'accumulation des surplus, nous diminuons

ou augmentons les tarifs et les taux de taxation. L'augmentation au budget est assez importante principalement dû à l'augmentation des coûts du service de déneigement pour les 4 prochaines années, soit un coût de 7 349\$/km (qui reflète le coût du marché actuel), comparativement à un coût de 4 369\$/km en 2020-2021.

Pour ces raisons, cette année le taux de taxation foncière générale sera augmenté de 0.06\$ pour un taux de 0,66\$ par cent dollars d'évaluation et le taux de taxation en sécurité publique augmentera de 0,01\$ pour un taux de 0.18\$ par cent dollars d'évaluation.

Nous avons utilisé une partie du surplus pour diminuer l'impact de l'augmentation des coûts en voirie en tenant compte aussi que le coût revient année après année.

Le tarif d'entretien aqueduc sera diminué de 5.00\$ pour un coût de 225.00\$ par unité de logement, le tarif d'entretien égout sera diminué de 25.00\$ pour un coût de 225.00\$ par unité de logement et la quote-part de la MRC des Laurentides a subi une

diminution de 3.00\$ pour un coût de 81.25\$ par unité d'évaluation. Les autres tarifs de services demeurent les mêmes.

En 2021, des travaux ont dû être reportés, ainsi les budgets reportés et le surplus nous permettront d'effectuer plusieurs travaux d'amélioration. Des investissements sont prévus au Parc-en-Ciel et à la salle communautaire. Puis des travaux de réfection de rues sont prévus en utilisant la subvention TECQ. Encore cette année, nous poursuivons notre approche collaborative avec les autres municipalités en ce qui concerne le partage des ressources. Je vous invite à lire les détails du programme d'immobilisations et des explications sur la taxation en visitant notre site web [www.brebeuf.ca](http://www.brebeuf.ca).

Au conseil municipal, nous sommes conscients de l'effort demandé et soyez assuré que l'équipe administrative est constamment en mode solution et à la recherche de la meilleure gestion efficace.

À bientôt.

*Marc L'Heureux*

# PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

## ANNÉE DE RÉALISATION 2022

### A TRAVAUX DE RÉFECTIONS MAJEURES SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

#### Réfection de divers tronçons sur les chemins municipaux

- ⇒ Coût estimé 1 000 000 \$
- ⇒ Financement du projet 1 000 000 \$
- Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, Subvention TECQ (Taxe sur l'essence et contribution du Qc) Revenus reportés – Réfection et entretien de certaines voies publiques ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ces chemins municipaux.

### B RÉFECTION DU TENNIS ET PARC-EN-CIEL

- ⇒ Coût estimé 85 000 \$
- ⇒ Financement du projet 85 000 \$
- Appropriation de l'excédent affecté – Fonds général

### C INSTALLATION DE FILETS POUR TERRAIN DE BALLE

- ⇒ Coût estimé 10 000 \$
- ⇒ Financement du projet 10 000 \$
- Appropriation du surplus du fonds général

### D AFFICHAGE DES ADRESSES CIVIQUES

- ⇒ Coût estimé 9 000 \$
- ⇒ Financement du projet 9 000 \$
- Appropriation du surplus du fonds général

### E ACQUISITION D'UN CAMION

- ⇒ Coût estimé 55 000 \$
- ⇒ Financement du projet 55 000 \$
- Appropriation du fonds de roulement

### F CONSTRUCTION CABANON/GARAGE AU PAVILLON

- ⇒ Coût estimé 60 000 \$
- ⇒ Financement du projet 60 000 \$
- Appropriation de la subvention PRABAM( Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux)

### G ÉLECTRIFICATION DU BASSIN D'EAU POTABLE

- ⇒ Coût estimé 2 000 \$
- ⇒ Financement du projet 2 000 \$
- Appropriation de l'excédent affecté d'aqueduc

### H AMÉNAGEMENT DANS LE STATIONNEMENT HÔTEL DE VILLE

- ⇒ Coût estimé 1 000 \$
- ⇒ Financement du projet 1 000 \$
- Appropriation du surplus du fonds général

## I TRAVAUX SUR BÂTIMENTS MUNICIPAUX

- ⇒ Coût estimé 65 000 \$
- ⇒ Financement du projet 65 000 \$
- Subvention TECQ (Taxe sur l'essence et contribution du Qc), Subvention PRABAM (Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux) et/ou Appropriation du surplus du fonds général.

## J INSTALLATION DE CAMÉRAS SUR BÂTIMENTS MUNICIPAUX

- ⇒ Coût estimé 7 500 \$
- ⇒ Financement du projet 7 500 \$
- Appropriation du surplus du fonds général

## ANNÉE DE RÉALISATION 2023

### K TRAVAUX DE RÉFECTIONS MAJEURES SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

#### Réfection de divers tronçons sur les chemins municipaux

- ⇒ Coût estimé 75 000 \$
- ⇒ Financement du projet 75 000 \$
- Revenus reportés – Réfection et entretien de certaines voies publiques. Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ces chemins intermunicipaux

### L AFFICHAGE DES ADRESSES CIVIQUES

- ⇒ Coût estimé 9 000 \$
- ⇒ Financement du projet 9 000 \$
- Appropriation du surplus du fonds général

## ANNÉE DE RÉALISATION 2024

### M TRAVAUX DE RÉFECTIONS MAJEURES SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

#### Réfection de divers tronçons sur les chemins municipaux

- ⇒ Coût estimé 75 000 \$
- ⇒ Financement du projet 75 000 \$
- Revenus reportés – Réfection et entretien de certaines voies publiques. Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ces chemins intermunicipaux.

### N AFFICHAGE DES ADRESSES CIVIQUES

- ⇒ Coût estimé 9 000 \$
- ⇒ Financement du projet 9 000 \$
- Appropriation du surplus du fonds général

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES PRÉSENTATION NORMALISÉE (MAMH)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES		
	BUDGET 2022	BUDGET 2021
<b>REVENUS</b>		
Recettes de taxes et quotes-parts	1 493 945 \$	1 367 362 \$
Compensation tenant lieu de taxes	15 313 \$	10 137 \$
Services rendus aux organismes municipaux	2 500 \$	3 374 \$
Autres services rendus	46 475 \$	44 120 \$
Imposition de droits	34 520 \$	34 520 \$
Amendes et pénalités	8 500 \$	8 500 \$
Transferts gouvernementaux	125 500 \$	120 894 \$
Autres revenus	- \$	- \$
Affectations	- \$	- \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 726 753 \$</b>	<b>1 588 907 \$</b>

<b>DÉPENSES</b>		
Administration générale	377 579 \$	372 653 \$
Sécurité publique	213 206 \$	198 749 \$
Transport	426 473 \$	328 099 \$
Hygiène du milieu	301 879 \$	293 214 \$
Santé et bien-être	2 075 \$	1 700 \$
Urbanisme et développement	173 674 \$	162 303 \$
Loisirs et culture	216 997 \$	206 502 \$
Frais de financement	16 379 \$	16 915 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 728 262 \$</b>	<b>1 580 135 \$</b>

<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION</b>	<b>(1 509) \$</b>	<b>8 772 \$</b>
--	-------------------	-----------------

CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Excédent de fonctionnement affecté aux immobilisations	- \$	- \$
Remboursement de la dette à long terme	63 400 \$	60 800 \$
Remboursement au fonds de roulement	- \$	- \$
Appropriation de Réserves	(64 909) \$	(52 028) \$
<b>TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	<b>(1 509) \$</b>	<b>8 772 \$</b>

<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
---	-------------	-------------

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES		
	BUDGET 2022	BUDGET 2021
<b>REVENUS</b>		
Transferts	- \$	- \$
Autres revenus	1 125 000 \$	240 000 \$
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION</b>	<b>1 125 000 \$</b>	<b>240 000 \$</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>		
<b>DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS</b>		
Administration	66 000 \$	31 000 \$
Transports	1 064 000 \$	345 000 \$
Hygiène de milieu	2 000 \$	2 000 \$
Loisirs et culture	162 500 \$	126 000 \$
<b>TOTAL DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>1 294 500 \$</b>	<b>504 000 \$</b>

<b>AFFECTATIONS</b>		
Affectations des activités de fonctionnement	- \$	- \$
Financement à long terme	- \$	- \$
Excédent de fonctionnement, fonds réservés, fonds de roulement	(169 500) \$	(264 000) \$
<b>TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	<b>(169 500) \$</b>	<b>(264 000) \$</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

## CONSTRUCTION, RÉNOVATION, INSTALLATION SEPTIQUE ET AMÉNAGEMENT D'UN PUIT

Vous devez obtenir un permis de la municipalité avant de commencer tous travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement sur votre propriété.

Contactez le service d'urbanisme (819-425-9833 poste 5303) ouvert les lundis, mardis et jeudis de 8 h 30 à 16 h 30. Afin de vous éviter toute attente, nous vous recommandons de prendre rendez-vous.

# EXPLICATIONS SUR LA TAXATION 2022

## (Règlement 252-21)

### TAXES FONCIÈRES 0,84 \$/100 \$

Le taux de la taxe foncière est maintenant à 0,84\$/100\$, une hausse de 0.07\$. La présentation distingue la taxe foncière générale à 0.66\$/100\$ (augmentation de 0.06\$) de celle de la taxe imposée pour la sécurité publique qui englobe les services de la Sûreté du Québec, le service d'incendie ainsi que l'agence de sécurité à un taux de 0.18\$/100\$ (augmentation de 0.01\$).

### Tarif quote-part MRC (81.25\$/dossier)

La participation financière de notre municipalité pour tous les services de la MRC des Laurentides en 2022 est de 57 156 \$ incluant le service de transport adapté. Le tarif est maintenant à 81.25 \$ par dossier d'évaluation, une baisse de 3.00\$.

### Tarif enlèvement des ordures (200 \$/unité de logement)

Le tarif est maintenu à 200 \$ par unité de logement, incluant l'ensemble des coûts de collecte et de traitement, ainsi que la collecte des matières organiques.

### Tarif entretien aqueduc (225 \$/unité de logement)

Le tarif d'entretien du réseau d'aqueduc et du procédé d'alimentation et de traitement de l'eau potable est diminué à 225 \$ par unité de logement, une baisse de 5\$.

### Tarif financement aqueduc - RÈGLEMENTS 199-02, 205-04 et 226-11

Le tarif établi pour le remboursement des échéances annuelles des règlements d'emprunt 199-02, 205-04 et 226-11 est calculé de la façon suivante pour tous les terrains situés dans le secteur desservi par l'aqueduc municipal:

- ⇒ 0,6822 \$ du mètre linéaire de frontage
- ⇒ 0,01616 \$ du mètre carré de superficie
- ⇒ 30.48 \$ par dossier d'évaluation
- ⇒ 39.32 \$ par unité de logement desservi par le réseau d'aqueduc.

### Tarif entretien égouts (225 \$/unité de logement)

Le tarif d'entretien du réseau d'égouts et du procédé de traitement des eaux usées est également diminué à 225\$ par unité de logement, une baisse de 25\$.

### Tarif contrôle biologique des insectes piqueurs

Le tarif pour le contrôle biologique des insectes piqueurs est toujours le même depuis 2015. Un tarif de 94\$ par unité de logement et de 20\$ pour les terrains vacants pour assumer cette dépense de 63 945\$.

## CONTRÔLE DE LA FRÉQUENCE DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Un règlement municipal contrôle la fréquence de la vidange des fosses septiques selon les normes du règlement provincial :

- aux deux (2) ans pour les résidences permanentes
- aux quatre (4) ans pour les résidences saisonnières

Chaque propriétaire d'une installation septique doit remettre à la municipalité une copie de la facture de vidange, selon la fréquence indiquée ci-haut.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Utilisez les services de votre bibliothèque municipale située au rez-de-chaussée de la salle communautaire. La bibliothèque est ouverte les:

- Lundis de 13 h 30 à 16 h 30
- Jeudis de 13 h 30 à 19 h 00
- Samedis de 10 h à 14h

Vous pouvez déposer vos livres dans la chute à livres placée à l'extérieur près de l'entrée principale. Consultez le site web de la municipalité et la page Facebook de la bibliothèque pour connaître les activités et nouveautés en vigueur.